

« Statistique publique en lutte » le 13 janvier !

Rencontre avec le conseiller de F. Fillon le 19 décembre

Une délégation de 8 représentants de la statistique publique a été reçue le 19 décembre 2008, par J.F. Monteils, conseiller du Premier ministre en charge de la question de la « modernisation de l'Etat ». La délégation a rappelé la revendication des personnels du retrait du projet de délocalisation.

Le conseiller a annoncé que le périmètre ainsi que le calibrage du rapport Cotis-Duport allaient très probablement être acceptés par le Premier ministre. Selon lui, les ministres en charge allaient être informés par une lettre du Premier ministre des conditions dans lesquelles le projet pourrait être mis en place, et ce dès les premiers jours de janvier.

(ce n'est à notre connaissance pas le cas !).

La délégation a demandé la publication des coûts du projet avant toute prise de décision, celles-ci relevant des éléments devant entrer en ligne de compte pour la décision de délocalisation, au vu des « hauts risques » constatés y compris par les rapporteurs.

Le conseiller estime lui que les coûts font partie de la concertation sur les conditions de mise en œuvre du projet, et non de la décision. De son point de vue, s'ouvre maintenant cette période de concertation.

Un désaccord majeur avec notre analyse de la situation !

Plus que jamais la coordination nationale (Insee et SSM) propose la poursuite de la mobilisation et des actions

La coordination des agents en lutte contre le projet de délocalisation, représentants des établissements régionaux et centraux de l'Insee et des SSM, et des enquêteurs de l'Insee (agents vacataires au statut précaire) s'est réunie le 8 janvier 2009.

- Elle appelle à la poursuite des actions à un niveau fort contre le projet de délocalisation à Metz et Orléans (pour le SOeS). En effet, les éléments nouveaux n'apportent aucune inflexion par rapport à la décision annoncée par le gouvernement début septembre. C'est pourquoi le même type d'actions que celles déjà réalisées doit se poursuivre : actions de blocages de publications ou informatiques, perturbation du fonctionnement de nos institutions, perturbation des entretiens individuels d'évaluation (boycott, autocollants)... Les personnels décideront de ces actions lors des AG qui seront convoquées rapidement.
- Il a été décidé d'une journée d'action le 13 janvier. La coordination invite les personnels à intervenir lors des conférences de presse du recensement qui auront lieu dans tous les établissements. Des rassemblements devant les établissements de l'Insee permettront de montrer à la presse la mobilisation des agents. D'autres actions de perturbations seront discutées localement, en particulier en services statistiques ministériels !
- Si le gouvernement annonce de manière officielle sa volonté de persister dans son projet de délocalisation, un appel national à tenir partout des AG du personnel sera lancé immédiatement. Une coordination nationale sera convoquée dans les 2 ou 3 jours qui suivent pour décider des actions à mettre en place.
- La coordination juge nécessaire de s'impliquer pleinement dans la journée nationale de grève et de manifestations interprofessionnelle et intersyndicale du 29 janvier. En effet, le projet de délocalisation de la statistique publique se situe dans un contexte général de baisse des effectifs de la fonction publique, de réduction des missions via la RGPP, et de déconsidération du travail des agents publics. De plus, de nombreux sujets nous rapprochent des préoccupations de tous les salariés, notamment la baisse du pouvoir d'achat et la précarité. Nous devons être nombreux et visibles ! Nous y reviendrons.

Tous dans l'action le 13 janvier 2009 !

Paris, le 9 janvier 2009